

ETRANGERS

Projet de loi n° 57 relatif à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile

Assemblée nationale (première lecture)

Dépôt le 4 juillet 2007 par M. François Fillon, Premier ministre et M. Brice Hortefeux, ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement

Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République - Urgence déclarée le 11 septembre 2007 - Rapporteur : M. Thierry Mariani (18 juillet 2007) - Rapport n° 160 (12 septembre 2007) - Renvoi pour avis à la commission des affaires étrangères - Rapporteur pour avis : M. Philippe Cochet (18 juillet 2007) - Avis n° 112 (31 juillet 2007)

Discussion les 18 et 19 septembre 2007 - Adoption le 19 septembre 2007 - Projet de loi n° 26

Sénat (première lecture)

Dépôt le 20 septembre 2007 - N° 461 (2006-2007)

Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale - Rapporteur : M. François-Noël Buffet - Rapport n° 470 (2006-2007) (26 septembre 2007)

Discussion les 2, 3 et 4 octobre 2007 - Adoption le 4 octobre 2007 - Projet de loi n° 2 (2007-2008)

Assemblée nationale (deuxième lecture)

Dépôt le 5 octobre 2007 - N° 251

Renvoi à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République

Commission mixte paritaire

Nomination le 12 octobre 2007 (J.O. p. 16879) - Réunion le 16 octobre 2007 - Bureau (J.O. p. 17135)

Assemblée nationale (commission mixte paritaire)

Rapporteur : M. Thierry Mariani - Rapport n° 287 (16 octobre 2007)

Discussion et adoption le 23 octobre 2007 - Projet de loi n° 47

Sénat (commission mixte paritaire)

Rapporteur : M. François-Noël Buffet - Rapport n° 30 (2007-2008) (16 octobre 2007)

Discussion et adoption définitive le 23 octobre 2007 - Projet de loi n° 11 (2007-2008)

Saisine du Conseil constitutionnel (article 61, alinéa 2, de la Constitution)

Décision le 15 novembre 2007 [J.O. du 21 novembre 2007] (p. 19001)

- L'article 63 est déclaré contraire à la Constitution
- Sous les réserves énoncées aux considérants 9 et 16, l'article 13 n'est pas contraire à la Constitution

Promulgation

Loi n° 2007-1631 du 20 novembre 2007 publiée au J.O. du 21 novembre 2007 (p. 18993)

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion des articles [18 septembre 2007] (p. 2124, 2169)

Intervention du Gouvernement
M. Brice Hortefeux (p. 2124)

Présentation du rapport de la commission des lois
M. Thierry Mariani (p. 2133)

Rappel au règlement

M. Jean-Pierre Brard souligne que la Constitution interdit au Président de la République de donner une mission à un ministre [18 septembre 2007] (p. 2136) ; M. Bernard Accoyer fait observer que les rappels au règlement doivent concerner le déroulement de la séance (p. 2136)

Présentation de l'avis de la commission des affaires étrangères
M. Philippe Cochet (p. 2136)

Exception d'irrecevabilité : rejetée (p. 2144)
Soulignée par M. Jean-Marc Ayrault (p. 2137)
Soutenue par Mme George Pau-Langevin (p. 2137)
Intervention du Gouvernement : M. Brice Hortefeux (p. 2141)
Explications de vote : M. Jean-Pierre Brard (p. 2141) ; M. Philippe Goujon (p. 2142) ; M. Manuel Valls (p. 2143)

Question préalable : rejetée (p. 2151)
Opposée par M. Jean-Marc Ayrault (p. 2144)
Soutenue par M. Serge Blisko (p. 2144)
Explications de vote : M. Bernard Lesterlin (p. 2148) ; M. Noël Mamère (p. 2149) ; M. Éric Diard (p. 2150) ; M. Nicolas Perruchot (p. 2150)
Intervention du rapporteur : M. Thierry Mariani (p. 2151)

Intervention du Gouvernement
M. Brice Hortefeux (p. 2151)

Rappel au règlement

M. Manuel Valls déplore que la question des statistiques concernant l'origine ethnique ne soit soulevée qu'à propos d'un texte essentiellement répressif sur l'immigration. Il questionne le Gouvernement sur le nombre de personnes en situation irrégulière sur le territoire national et demandant des papiers [18 septembre 2007] (p. 2152)

Discussion générale

M. Noël Mamère (p. 2152) ; M. Nicolas Perruchot (p. 2153) ; M. Eric Ciotti (p. 2155) ; M. Serge Letchimy (p. 2157) ; M. Alfred Marie-Jeanne (p. 2158) ; M. Richard Mallié (p. 2159) ; Mme Laurence Dumont (p. 2159) ; M. Maxime Gremetz (p. 2160) ; M. Jacques Kossowski (p. 2161) ; Mme Pascale Crozon (p. 2162) ; M. Alain Joyandet (p. 2163) ; M. Victorin Lurel (p. 2163) ; Mme Gabrielle Louis-Carabin (p. 2164) ; M. François Loncle (p. 2169) ; M. Étienne Pinte (p. 2170) ; Mme Christiane Taubira (p. 2171) ; Mme Françoise Hostalier (p. 2172) ; M. Bernard Cazeneuve (p. 2172) ; M. Frédéric Lefebvre (p. 2174) ; M. Philippe Meunier (p. 2175)

Intervention du Gouvernement

M. Brice Hortefeux (p. 2175)

Motion de renvoi en commission : rejetée (p. 2186)

De M. Jean-Claude Sandrier (p. 2179)
Soutenue par M. Patrick Braouezec (p. 2179)
Intervention du Gouvernement : M. Brice Hortefeux (p. 2183)
Explications de vote : M. Jean Mallot (p. 2184) ; M. Noël Mamère (p. 2184) ; M. Eric Ciotti (p. 2185) ; M. Nicolas Perruchot (p. 2185)

Discussion des articles [18 septembre 2007] (p. 2186) ; [19 septembre 2007] (p. 2204, 2236, 2277)

Interventions du rapporteur dans la discussion des articles, amendements et sous-amendements : M. Thierry Mariani (p. 2188 à 2325)

Interventions du Gouvernement dans la discussion des articles, amendements et sous-amendements : M. Brice Hortefeux (p. 2189 à 2325) ; M. Roger Karoutchi (p. 2252 et s., 2302 et s., 2310)

Chapitre Ier

Dispositions relatives à l'immigration, pour des motifs de vie privée et familiale et à l'intégration

Article 1er (évaluation préalable de la connaissance de la langue française et des valeurs de la République dans le cadre du regroupement familial) (p. 2186) : adopté après modification (p. 2221)

Intervenants : Mme Françoise Hostalier (p. 2186) ; Mme Marietta Karamanli (p. 2186) ; Mme George Pau-Langevin (p. 2187, 2196 et s.) ; M. Patrick Roy (p. 2187, 2221) ; Mme Aurélie Filippetti (p. 2187) ; M. Jean-Paul Lecoq (p. 2188 et s.) ; M. Noël Mamère (p. 2189 et s., 2209 et s.) ; M. Serge Letchimy (p. 2190, 2220) ; M. Patrick Braouezec (p. 2190 et s.) ; M. Serge Blisko (p. 2192 et s., 2214 et s.) ; M. Jean-François Lamour (p. 2192) ; M. Thierry Mariani (p. 2193, 2206, 2218 et s.) ; Mme Michèle Delaunay (p. 2197) ; M. Bernard Lesterlin (p. 2205, 2218 et s.) ; M. Arnaud Montebourg (p. 2205 et s.) ; M. François Goulard (p. 2206) ; M. Christophe Caresche (p. 2207) ; M. Jean-Marc Roubaud (p. 2208) ; M. Jean-Pierre Brard (p. 2208) ; M. Étienne Pinte (p. 2209, 2220) ; M. Manuel Valls (p. 2211) ; Mme Elisabeth Guigou (p. 2215) ; M. Nicolas Perruchot (p. 2216 et s.) ;

M. Claude Bodin (p. 2218) ; Mme Pascale Crozon (p. 2221)

Adts identiques n^{os} 145 et 161

Adt n^o 145 de M. Patrick Braouezec (de suppression) (p. 2188)

Adt n^o 161 de Mme George Pau-Langevin (de suppression) (p. 2188)

Adt n^o 155 de M. Patrick Braouezec (p. 2191)

Adt n^o 59 de M. Claude Bodin (p. 2191)

Adt n^o 156 de M. Patrick Braouezec (p. 2193)

Adt n^o 18 de la commission : adopté (p. 2193)

Sous-adt n^o 265 de Mme George Pau-Langevin (p. 2193)

Adt n^o 164 de Mme George Pau-Langevin (p. 2193)

Adts n^{os} 228, 198 et 157 de M. Patrick Braouezec (p. 2194 et s.)

Adt n^o 138 de M. Jean-Philippe Maurer (p. 2196)

Adt n^o 200 de M. Jean-Pierre Brard (p. 2197)

Adt n^o 93 de M. Noël Mamère (p. 2197)

Adt n^o 131 de M. Nicolas Perruchot (p. 2197)

Adt n^o 158 de M. Patrick Braouezec (p. 2204)

Adt n^o 132 de M. Nicolas Perruchot (p. 2204)

Adt n^o 165 de Mme George Pau-Langevin (p. 2205)

Adt n^o 19 de la commission (p. 2206) : adopté (p. 2207)

Adts identiques n^{os} 159 et 162

Adt n^o 159 de M. Patrick Braouezec (p. 2207)

Adt n^o 162 de Mme George Pau-Langevin (p. 2207)

Réserve des articles 2 et 3, ainsi que des amendements portant articles additionnels après ces articles. Ils seront discutés après l'article 4 et les articles additionnels après l'article 4 (p. 2209)

Adt n^o 70 de M. Jean-François Lamour (p. 2209)

Rappel au règlement

M. Jean-Pierre Brard témoigne de l'aide apportée par M. Lamour pour naturaliser des sportifs de haut niveau ne parlant pas français [19 septembre 2007] (p. 2210)

Adt n^o 163 de Mme George Pau-Langevin (p. 2211)

Adt n^o 84 de M. Jacques Remiller (p. 2212) : retiré (p. 2213) ; repris par M. Jean-Pierre Brard (p. 2213)

Adt n^o 64 de M. Claude Bodin (p. 2212)

Adt n^o 133 de M. Nicolas Perruchot (p. 2213) : adopté (p. 2214)

Adt n° 83 de M. Jacques Remiller (p. 2212)
 Adt n° 166 de Mme George Pau-Langevin (p. 2214)
 Adt n° 92 de M. Noël Mamère (p. 2214)
 Adt n° 227 de M. Patrick Braouezec (p. 2214)
 Adt n° 167 de Mme George Pau-Langevin (p. 2214) : adopté (p. 2215)
 Adt n° 91 de M. Noël Mamère (p. 2215)
 Adt n° 105 de Mme Françoise Hostalier (p. 2216) : retiré (p. 2218) ; repris par M. Jean-Pierre Brard (p. 2218)
 Adt n° 170 de Mme George Pau-Langevin (p. 2217)
 Adt n° 20 de la commission : adopté (p. 2218)

Adts identiques n°s 21 rectifié et 65 rectifié

Adt n° 21 rectifié de la commission : adopté (p. 2218)
 Sous-adt n° 188 de Mme George Pau-Langevin (p. 2218)
 Adt n° 65 rectifié de M. Claude Bodin (p. 2218)
 Adt n° 168 de Mme George Pau-Langevin (p. 2218)
 Adt n° 22 de la commission (p. 2219) : adopté (p. 2221)
 Sous-adt n° 175 de Mme George Pau-Langevin (p. 2219)
 Adt n° 90 de M. Noël Mamère (p. 2221)
 Adt n° 169 de Mme George Pau-Langevin (p. 2221)

Article 4 (évaluation préalable de la connaissance de la langue française et des valeurs de la République par les conjoints de Français) (p. 2222) : adopté après modification (p. 2247)

Intervenants : Mme George Pau-Langevin (p. 2222 et s., 2240 et s.) ; Mme Chantal Berthelot (p. 2222) ; M. Christophe Caresche (p. 2222) ; M. Jean-Pierre Brard (p. 2223, 2239 et s.) ; M. Noël Mamère (p. 2223 et s., 2240 et s.) ; M. Serge Blisko (p. 2224, 2238 et s.) ; M. Patrick Roy (p. 2225) ; Mme Catherine Génisson (p. 2225) ; M. Serge Letchimy (p. 2226) ; Mme Delphine Batho (p. 2227, 2246 et s.) ; M. Thierry Mariani (p. 2227, 2237 et s.) ; M. Nicolas Perruchot (p. 2230) ; M. Manuel Valls (p. 2239) ; M. Étienne Pinte (p. 2244) ; M. Brice Hortefeux (p. 2244) ; M. Éric Ciotti (p. 2246)

Adts identiques n°s 148 et 176

Adt n° 148 de M. Patrick Braouezec (de suppression) (p. 2223)
 Adt n° 176 de Mme George Pau-Langevin (de suppression) (p. 2224)
 Adt n° 239 de M. Patrick Braouezec (p. 2226)
 Adt n° 30 de la commission : adopté (p. 2227)

Adts n°s 177 et 178 de Mme George Pau-Langevin (p. 2227)
 Adts n°s 261 et 237 de M. Patrick Braouezec (p. 2228)
 Adt n° 100 de M. Noël Mamère (p. 2228)
 Adt n° 264 de M. Jean-Pierre Brard (p. 2228)

Rappel au règlement

M. Arnaud Montebourg trouve inacceptable que, ainsi que l'atteste le site internet du Sénat, dix-huit décrets d'application de la précédente loi relative à l'immigration soient toujours en attente [19 septembre 2007] (p. 2236) ; M. Brice Hortefeux affirme que la plupart des décrets d'application de la dernière loi relative à l'immigration ont été publiés et qu'il y a sans doute un petit retard dans les mises à jour du site du Sénat (p. 2236)

Rappel au règlement

M. Roland Muzeau relaie l'opinion de personnalités qui s'opposent aux tests génétiques de filiation prévus par le "tristement célèbre amendement Mariani" pour le regroupement familial [19 septembre 2007] (p. 2236)

Adts n°s 180 et 193 de Mme George Pau-Langevin (p. 2237)
 Adt n° 31 de la commission (p. 2237) : adopté (p. 2238)
 Adts n°s 179, 185 et 191 de Mme George Pau-Langevin (p. 2238)
 Adt n° 32 rectifié de la commission : adopté (p. 2238)

Adts identiques n°s 7 et 109

Adt n° 7 de M. Étienne Pinte (p. 2238)
 Adt n° 109 de Mme Françoise Hostalier (p. 2238)
 Adt n° 192 de Mme George Pau-Langevin (p. 2241)
 Adt n° 97 de M. Noël Mamère (p. 2241)
 Adt n° 186 de Mme George Pau-Langevin (p. 2241)
 Adts n°s 33 rectifié et 34 de la commission : adoptés (p. 2242)
 Adt n° 98 de M. Noël Mamère (p. 2242)
 Adt n° 110 de Mme Françoise Hostalier (p. 2242) : retiré (p. 2243) ; repris par M. Jean-Pierre Brard (p. 2243)
 Adt n° 240 de M. Patrick Braouezec (p. 2243)
 Adt n° 6 rectifié de M. Étienne Pinte (p. 2238) : adopté après modification (p. 2244)
 Sous-adt n° 272 du Gouvernement : adopté (p. 2244)

Adts identiques n°s 189 et 243

Adt n° 189 de Mme George Pau-Langevin (p. 2244)

Adt n° 243 de M. Patrick Braouezec (p. 2245)

Adts n°s 205 et 206 de M. Thierry Mariani : adoptés (p. 2247)

Après l'article 4

Adt n° 8 rectifié de M. Étienne Pinte (saisine du procureur de la République par l'autorité consulaire dans un délai d'un mois en cas de doute sérieux sur la validité d'un mariage célébré à l'étranger) : rejeté (p. 2247)

Adt n° 259 de M. Noël Mamère (attribution d'un visa de long séjour à l'étranger entré régulièrement en France et résidant depuis plus de six mois avec son conjoint français) : rejeté (p. 2248)

Adt n° 35 de la commission (évaluation du besoin de formation linguistique dans le cadre du contrat d'accueil et d'intégration) : adopté (p. 2248)

Article 2 précédemment réservé (modulation de la condition de ressources pour bénéficier du regroupement familial en fonction de la taille de la famille) (p. 2248) : adopté après modification (p. 2257)

Intervenants : Mme Françoise Hostalier (p. 2248, 2256); M. Noël Mamère (p. 2248 et s.); Mme George Pau-Langevin (p. 2249); Mme Danièle Hoffman-Rispal (p. 2250); M. Jean-Pierre Soisson (p. 2250); M. Serge Blisko (p. 2250 et s.); M. Patrick Braouezec (p. 2250); Mme Sandrine Mazetier (p. 2251); M. Thierry Mariani (p. 2253 et s.); M. Serge Letchimy (p. 2253 et s.); Mme Chantal Brunel (p. 2254); M. Éric Ciotti (p. 2254)

Adts identiques n°s 106, 146 et 171

Adt n° 106 de Mme Françoise Hostalier (de suppression) (p. 2251)

Adt n° 146 de M. Patrick Braouezec (de suppression) (p. 2251)

Adt n° 171 de Mme George Pau-Langevin (de suppression) (p. 2251)

Adt n° 2 de M. Étienne Mourrut (p. 2252)

Adt n° 229 de M. Patrick Braouezec (p. 2252)

Adt n° 23 de la commission (p. 2253) : adopté (p. 2254)

Adt n° 67 de M. Richard Mallié (p. 2253)

Adt n° 63 de M. Claude Bodin (p. 2253)

Adt n° 107 de Mme Françoise Hostalier (p. 2254) : adopté (p. 2256)

Adt n° 135 de M. Nicolas Perruchot (p. 2254)

Adt n° 5 rectifié de M. Étienne Pinte (p. 2255)

Adt n° 94 rectifié de M. Noël Mamère (p. 2255)

Adt n° 172 de Mme George Pau-Langevin (p. 2255)

Adt n° 24 de la commission (p. 2256) : adopté (p. 2257)

Adt n° 173 de Mme George Pau-Langevin (p. 2257)

Après l'article 2

Adt n° 25 précédemment réservé de la commission (modulation des conditions de ressources en fonction de la taille de la famille pour permettre aux titulaires de la carte de résident longue durée-CE de bénéficier du regroupement familial) (p. 2257) : adopté (p. 2258)

Sous-adt n° 108 précédemment réservé de Mme Françoise Hostalier (condition de ressources pour le regroupement familial non-opposable au demandeur retraité ou handicapé) (p. 2257) : rejeté (p. 2258)

Sous-adt n° 82 rectifié précédemment réservé de M. Étienne Pinte (condition de ressources pour le regroupement familial non-applicable aux bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé ou d'une pension d'invalidité) (p. 2257) : rejeté (p. 2258)

Adt n° 241 précédemment réservé de M. Patrick Braouezec (obligation d'accorder le renouvellement du titre de séjour aux victimes de violences conjugales) : rejeté (p. 2258)

Adts identiques n°s 77 et 130

Adt n° 77 précédemment réservé de Mme Chantal Brunel (maintien du titre de séjour malgré la rupture de la vie commune en cas de violences conjugales dans le cadre du regroupement familial) : adopté (p. 2258)

Adt n° 130 précédemment réservé de M. Étienne Pinte (maintien du titre de séjour malgré la rupture de la vie commune en cas de violences conjugales dans le cadre du regroupement familial) : adopté (p. 2258)

Adt n° 95 précédemment réservé de M. Noël Mamère (condition de ressources pour le regroupement familial non-applicable aux handicapés et aux retraités) (p. 2258) : rejeté (p. 2259)

Adts identiques n°s 76 et 129

Adt n° 76 précédemment réservé de Mme Chantal Brunel (maintien du titre de séjour malgré la rupture de la vie commune en cas de violences conjugales) : adopté (p. 2259)

Adt n° 129 précédemment réservé de M. Étienne Pinte (maintien du titre de séjour malgré la rupture de la vie commune en cas de violences conjugales) : adopté (p. 2259)

Article 3 précédemment réservé (création d'un contrat d'accueil et d'intégration pour la famille) (p. 2259) : adopté après modification (p. 2265)

Intervenants : M. Jean-Claude Bouchet (p. 2259); M. Noël Mamère (p. 2260 et s.); M. Thierry Mariani (p. 2261 et s.); M. Jean-Paul Lecoq (p. 2261 et s.); M. Serge Blisko (p. 2262 et s.); M. Bruno Le Roux (p. 2263); Mme Marylise Lebranchu (p. 2263 et s.); M. Hervé Féron (p. 2264)

Adt n° 147 de M. Patrick Braouezec (de suppression) (p. 2261)

Adt n° 26 de la commission : adopté (p. 2261)

Adt n° 235 de M. Patrick Braouezec (p. 2261)

Adt n° 60 de M. Claude Bodin (p. 2261)

Adts n°s 238, 231 et 232 de M. Patrick Braouezec (p. 2261)

Adt n° 27 de la commission : adopté (p. 2262)

Adts identiques n°s 174 et 234

Adt n° 174 de Mme George Pau-Langevin (p. 2262)

Adt n° 234 de M. Patrick Braouezec (p. 2262)

Adt n° 66 de M. Claude Bodin (p. 2263)

Adt n° 210 de M. Thierry Mariani (p. 2263)

Adt n° 57 rectifié de M. Charles de La Verpillière (p. 2263) : adopté (p. 2264)

Adt n° 233 de M. Patrick Braouezec (p. 2264)

Adt n° 28 rectifié de la commission : adopté (p. 2265)

Après l'article 3

Adt n° 255 précédemment réservé du Gouvernement (contrat d'accueil et d'intégration : bilan de compétences professionnelles obligatoire, sauf situations prévues par décret) : adopté (p. 2265)

Adt n° 29 précédemment réservé de la commission (prise en compte du respect du contrat d'accueil et d'intégration pour le renouvellement du titre de séjour) (p. 2265) : adopté (p. 2266)

Sous-adt n° 187 précédemment réservé de Mme George Pau-Langevin (prise en compte, "notamment") (p. 2265) : rejeté (p. 2266)

Article 5 (prise en compte de la connaissance des valeurs de la République pour obtenir une carte de séjour "liens personnels et familiaux") (p. 2266) : adopté au SCRUTIN PUBLIC (p. 2271)

Intervenants : M. Noël Mamère (p. 2266 et s.) ; M. Hervé Féron (p. 2266) ; Mme George Pau-Langevin (p. 2267) ; M. Serge Blisko (p. 2267 et s.) ; M. Jean-Pierre Soisson (p. 2268) ; M. Jean-Paul Lecoq (p. 2270)

Adt n° 149 de M. Patrick Braouezec (de suppression) (p. 2268)

Adt n° 244 de M. Patrick Braouezec (p. 2270)

Adt n° 190 de Mme George Pau-Langevin (p. 2270)

Après l'article 5

Adts identiques n°s 36, 75 et 160

Adt n° 36 de la commission (recours au test ADN pour prouver une filiation en cas de carence de l'état civil dans le cadre de la

procédure de regroupement familial) (p. 2277) : adopté au SCRUTIN PUBLIC après modification (p. 2298)

Adt n° 75 de Mme Chantal Brunel (recours au test ADN pour prouver une filiation en cas de carence de l'état civil dans le cadre de la procédure de regroupement familial) (p. 2289) : adopté au SCRUTIN PUBLIC après modification (p. 2298)

Adt n° 160 de M. Richard Mallié (recours au test ADN pour prouver une filiation en cas de carence de l'état civil dans le cadre de la procédure de regroupement familial) (p. 2281) : adopté au SCRUTIN PUBLIC après modification (p. 2298)

Sous-adt n° 266 du Gouvernement (test ADN à l'initiative du demandeur du visa et après recueil préalable du consentement des personnes soumises au test) (p. 2295) : adopté au SCRUTIN PUBLIC (p. 2296)

Sous-adt n° 267 du Gouvernement (remboursement au demandeur du test ADN en cas d'obtention du visa) (p. 2296) : adopté au SCRUTIN PUBLIC (p. 2297)

Sous-adt n° 268 du Gouvernement (définition par décret en Conseil d'Etat des conditions de mise en œuvre des tests ADN - notamment liste des pays concernés et habilitation à effectuer le test) : adopté au SCRUTIN PUBLIC (p. 2297)

Sous-adt n° 274 du Gouvernement (dispositif applicable jusqu'au 31 décembre 2010 et évalué annuellement par une commission) : adopté au SCRUTIN PUBLIC (p. 2297)

Adt n° 194 de Mme George Pau-Langevin (délivrance de la carte de séjour temporaire "vie privée et familiale" à la victime de violences conjugales mariée à un Français à l'étranger) : rejeté (p. 2298)

Adt n° 127 de M. Étienne Pinte (renouvellement du titre de séjour "vie privée et familiale" malgré la rupture de la vie commune en cas de violences conjugales) : adopté (p. 2298)

Adt n° 195 de Mme George Pau-Langevin (titre de séjour renouvelé de droit pour les victimes de violences conjugales) : rejeté (p. 2298)

Adt n° 128 rectifié de M. Étienne Pinte (délivrance du titre de séjour "vie privée et familiale" malgré la rupture de la vie commune en cas de violences conjugales) (p. 2298) : adopté (p. 2299)

Adt n° 242 de M. Patrick Braouezec (premier titre de séjour accordé de droit aux victimes de violences conjugales) (p. 2298) : devenu sans objet (p. 2299)

Adt n° 263 du Gouvernement (création d'une carte de résident permanent à durée indéterminée) : adopté (p. 2299)

Adt n° 72 de M. Yves Jégo (création d'une carte de résident permanent délivrée aux titulaires d'une carte de résident depuis plus de dix ans) : retiré (p. 2299)

Adt n° 141 de M. Nicolas Perruchot (création d'une carte de résident permanent délivrée aux titulaires d'une carte de résident depuis plus de quinze ans) : retiré (p. 2299)

Adt n° 196 de Mme George Pau-Langevin (délivrance de droit d'un titre de séjour aux victimes de violences conjugales) : rejeté (p. 2299)

Adt n° 197 de Mme George Pau-Langevin (impossibilité d'interrompre le séjour d'un étranger au seul motif d'une demande de divorce) : rejeté (p. 2299)

Chapitre II

Dispositions relatives à l'asile

Avant l'article 6

Adt n° 37 de la commission (information des demandeurs d'asile à la frontière sur la possibilité d'introduire un recours suspensif contre un refus d'entrée au titre de l'asile) (p. 2299) : adopté (p. 2300)

Article 6 (recours suspensif des demandeurs d'asile à l'encontre des refus d'entrée sur le territoire national) (p. 2300) : adopté après modification (p. 2304)

Intervenants : Mme Françoise Hostalier (p. 2300) ; M. Jean-Paul Lecoq (p. 2300 et s.) ; M. Thierry Mariani (p. 2300) ; M. Noël Mamère (p. 2301 et s.) ; Mme George Pau-Langevin (p. 2303)

Adt n° 150 de M. Patrick Braouezec (de suppression) (p. 2300)

Adt n° 38 rectifié de la commission (p. 2300) : adopté après modification (p. 2304)

Sous-adt n° 142 de M. Patrick Braouezec (p. 2301)

Sous-adt n° 219 de M. Serge Blisko (p. 2301)

Sous-adts identiques n°s 78 et 111

Sous-adt n° 78 de M. Étienne Pinte (p. 2301)

Sous-adt n° 111 de Mme Françoise Hostalier (p. 2301)

Sous-adt n° 114 de M. Philippe Cochet : adopté (p. 2302)

Sous-adt n° 223 de M. Serge Blisko (p. 2302)

Sous-adt n° 112 de Mme Françoise Hostalier (p. 2302)

Sous-adt n° 215 de M. Serge Blisko (p. 2302)

Sous-adt n° 143 rectifié de M. Patrick Braouezec (p. 2302)

Sous-adts n°s 216 à 218 de M. Serge Blisko (p. 2303)

Après l'article 6

Adt n° 39 de la commission (simplification de la procédure du maintien en zone d'attente pendant la phase administrative) : adopté (p. 2304)

Article 7 (prorogation d'office du maintien en zone d'attente du demandeur d'asile en cas de recours) (p. 2304) : adopté après modification (p. 2305)

Intervenants : M. Jean-Paul Lecoq (p. 2304) ; M. Thierry Mariani (p. 2304 et s.) ; Mme George Pau-Langevin (p. 2304) ; M. Serge Blisko (p. 2304) ; M. Noël Mamère (p. 2305)

Adt n° 151 de M. Patrick Braouezec (de suppression) (p. 2304)

Adts n°s 40 et 41 de la commission (p. 2304) : adoptés (p. 2305)

Adt n° 68 de M. Thierry Mariani : adopté après modification (p. 2305)

Sous-adt n° 113 de M. Philippe Cochet : adopté (p. 2305)

Article 8 (coordination) (p. 2305) : adopté après modification (p. 2306)

Intervenants : M. Jean-Paul Lecoq (p. 2305) ; M. Thierry Mariani (p. 2306)

Adt n° 152 de M. Patrick Braouezec (de suppression) (p. 2305)

Adt n° 42 de la commission : adopté (p. 2306)

Article 9 (tutelle du ministère chargé de l'immigration sur l'OFPRA) (p. 2306) : adopté après modification (p. 2309)

Intervenants : Mme Françoise Hostalier (p. 2306) ; Mme Chantal Berthelot (p. 2306) ; M. Noël Mamère (p. 2306) ; M. Serge Blisko (p. 2307) ; M. Étienne Pinte (p. 2307 et s.) ; M. Jean-Paul Lecoq (p. 2308) ; M. Thierry Mariani (p. 2308)

Adts identiques n°s 153 et 222

Adt n° 153 de M. Patrick Braouezec (de suppression) (p. 2308)

Adt n° 222 de M. Serge Blisko (de suppression) (p. 2308)

Adt n° 43 rectifié de la commission : adopté (p. 2308)

Adt n° 221 rectifié de M. Serge Blisko (p. 2308)

Adt n° 44 de la commission : adopté (p. 2308)

Adt n° 257 de M. Patrick Braouezec (p. 2308)

Après l'article 9

Adts identiques n°s 45 rectifié et 56 rectifié

Adt n° 45 rectifié de la commission (attribution à la commission des recours des réfugiés de la dénomination « Cour nationale du droit d'asile ») : adopté (p. 2309)

Adt n° 56 rectifié de M. Philippe Cochet (attribution à la commission des recours des réfugiés de la dénomination « Cour nationale du droit d'asile ») : adopté (p. 2309)

Adt n° 69 de M. Thierry Mariani (délai de recours devant la commission des recours des

réfugiés réduit de un mois à quinze jours) (p. 2309) : adopté (p. 2311)

Adt n° 136 de M. Nicolas Perruchot (recours devant la commission des recours des réfugiés suspensif de toute mesure d'éloignement y compris pour les bénéficiaires de la procédure prioritaire de demande d'asile) : retiré (p. 2311)

Adt n° 258 de M. Serge Blisko (recours devant la commission des recours des réfugiés suspensif de toute mesure d'éloignement y compris pour les bénéficiaires de la procédure prioritaire de demande d'asile) : rejeté (p. 2311)

Article 10 (application aux déboutés du droit d'asile de l'obligation de quitter le territoire français -OQTF) : adopté (p. 2312)

Adt n° 154 de M. Patrick Braouezec (de suppression) (p. 2312)

Après l'article 10

Adt n° 81 de M. Philippe Goujon (obligation d'enregistrement des ressortissants communautaires) : adopté (p. 2312)

Adt n° 80 de M. Philippe Goujon (exercice des droits pendant le transfert vers le lieu de rétention) : adopté (p. 2312)

Adt n° 220 de M. Serge Blisko (suppression de la limitation du droit au maintien en France pendant l'instruction de la demande d'asile dans le cadre de la procédure prioritaire) : rejeté (p. 2312)

Adt n° 79 de M. Philippe Goujon (versement, pour partie, de l'allocation temporaire d'attente sous la forme d'un titre de paiement spécial permettant d'acquérir des biens et services de première nécessité) (p. 2312) : retiré (p. 2313)

Chapitre III

Dispositions relatives à l'immigration pour motifs professionnels et dispositions diverses

Article 11 (modification du contenu du rapport au Parlement sur les orientations pluriannuelles de la politique de l'immigration) : adopté (p. 2313)

Après l'article 11

Adt n° 104 de M. Noël Mamère (Haute autorité de lutte contre les discriminations destinataire, avec le Parlement, du rapport sur les orientations pluriannuelles de la politique d'immigration et d'intégration) : rejeté (p. 2313)

Article 12 (carte de séjour temporaire "salarié en mission") (p. 2313) : adopté après modification (p. 2314)

Intervenants : M. Serge Blisko (p. 2314) ; M. Thierry Mariani (p. 2314)

Adt n° 4 de M. Bernard Reynès (p. 2313)

Adts n° 46 rectifié et 47 de la commission : adoptés (p. 2314)

Après l'article 12

Adt n° 48 rectifié de la commission (appel contre la libération d'un étranger maintenu en rétention ou en zone d'attente) : adopté (p. 2314)

Adt n° 184 de M. Frédéric Lefebvre (admission exceptionnelle au séjour) (p. 2314) : adopté (p. 2315)

Adt n° 49 de la commission (absence de motivation de l'obligation de quitter le territoire français) : adopté (p. 2315)

Adt n° 208 de M. Thierry Mariani (arrêté de reconduite à la frontière à l'encontre d'un étranger n'ayant pas exécuté une obligation de quitter le territoire français prise depuis au moins un an) : adopté (p. 2315)

Adt n° 137 de M. Nicolas Perruchot (recours à des travailleurs intérimaires étrangers) (p. 2315) : adopté (p. 2316)

Adt n° 50 rectifié de la commission (autorisation d'embaucher un travailleur saisonnier étranger sans attendre la réponse à la déclaration préalable à l'embauche) : rejeté (p. 2316)

Article 13 (extension du recours à la visioconférence pour les audiences de prolongation de rétention par le juge des libertés et de la détention) (p. 2316) : adopté après modification (p. 2317)

Intervenants : Mme George Pau-Langevin (p. 2317) ; M. Thierry Mariani (p. 2317)

Adt n° 271 de M. Philippe Goujon (p. 2316)

Adt n° 51 de la commission : adopté (p. 2317)

Article 14 (modifications rédactionnelles liées à la création d'un ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement) : adopté (p. 2317)

Intervenant : Mme Jeanny Marc (p. 2317)

Après l'article 14

Adt n° 122 de Mme Jeanny Marc (observatoire de l'immigration dans les départements d'outre-mer) : adopté après modification (p. 2318)

Sous-adt n° 273 de M. Thierry Mariani (rédactionnel) : adopté (p. 2318)

Adt n° 123 de Mme Jeanny Marc (composition des observatoires de l'immigration dans les départements d'outre-mer) : adopté après modification (p. 2318)

Sous-adt n° 275 de M. Thierry Mariani (de précision) : adopté (p. 2318)

Adt n° 120 de Mme Jeanny Marc (prise en compte du nombre de mineurs étrangers scolarisés pour le calcul des dotations globales de fonctionnement en Guadeloupe, en Guyane et à Mayotte) : rejeté (p. 2318)

Adt n° 121 de Mme Jeanny Marc (attribution d'une dotation complémentaire proportionnelle au nombre d'étrangers en situation irrégulière

aux communes de la Guadeloupe, de la Guyane et de Mayotte) : rejeté (p. 2318)

Adt n° 117 de Mme Jeanny Marc (mobilisation des comptes épargne co-développement par les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion) : rejeté (p. 2318)

Adt n° 118 de Mme Jeanny Marc (mobilisation des comptes épargne co-développement par les régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion) : rejeté (p. 2318)

Adt n° 119 de Mme Jeanny Marc (abondement des fonds de coopération par les comptes épargne co-développement) : rejeté (p. 2318)

Adt n° 115 de Mme Jeanny Marc (majoration de l'avantage fiscal dès lors que le compte épargne co-développement est domicilié en Guadeloupe, en Guyane, à la Martinique, à la Réunion ou à Mayotte) : rejeté (p. 2318)

Adt n° 126 de Mme Jeanny Marc (mise en œuvre d'une taxe sur les transactions financières) : rejeté (p. 2318)

Adt n° 125 de Mme Jeanny Marc (création d'une taxe de solidarité sur le transport maritime de passagers) : rejeté (p. 2318)

Adt n° 124 de Mme Jeanny Marc (affectation de 10 % du fonds de solidarité pour le développement à la coopération ultramarine) : rejeté (p. 2318)

Adt n° 116 de Mme Jeanny Marc (caractéristiques et objectifs des opérations susceptibles d'être financées par les comptes épargne co-développement) : rejeté (p. 2318)

Adt n° 181 de M. Frédéric Lefebvre (création du livret d'épargne pour le codéveloppement) (p. 2318) : adopté après modification (p. 2320)

Sous-adt n° 262 du Gouvernement (abondement par une prime d'épargne pour certains investissements) (p. 2319) : adopté (p. 2320)

Adt n° 182 de M. Frédéric Lefebvre (élargissement des comptes épargne co-développement aux Français) : retiré (p. 2320)

Adt n° 224 de M. Victorin Lurel (majoration des dotations globales de fonctionnement en Guadeloupe, Guyane, Martinique et à Saint-Martin en raison des conséquences de l'immigration irrégulière sur les infrastructures scolaires et sanitaires) : rejeté (p. 2320)

Adt n° 225 de M. Victorin Lurel (rapport au Gouvernement sur l'aide au développement des pays frontaliers des collectivités ultramarines) : rejeté (p. 2320)

Adt n° 226 de M. Victorin Lurel (rapport au Gouvernement sur la coopération et l'entraide judiciaire avec les pays frontaliers des collectivités ultramarines) : rejeté (p. 2320)

Adt n° 276 du Gouvernement (délivrance du certificat médical pour être autorisé à travailler) : adopté (p. 2320)

Article 15 (caractère non suspensif des recours dirigés contre les obligations de quitter le territoire français (OQTF) en Guyane et en Guadeloupe) : adopté après modification (p. 2321)

Intervenant : M. Thierry Mariani (p. 2321)

Adt n° 52 de la commission : adopté (p. 2321)

Article 16 (coordination terminologique) : adopté (p. 2321)

Après l'article 16

Adt n° 214 de Mme Annick Girardin (rapport sur l'entrée des ressortissants canadiens à Saint-Pierre-et-Miquelon) : adopté après rectification (p. 2321)

Article 17 (extension des dispositions de la loi dans les collectivités d'outre-mer (COM) et en Nouvelle-Calédonie) : adopté (p. 2321)

Article 18 (ratification d'une ordonnance) (p. 2321) : adopté après modification (p. 2322)

Intervenant : M. Thierry Mariani (p. 2322)

Adt n° 53 de la commission (p. 2321) : adopté (p. 2322)

Après l'article 18

Adt n° 54 de la commission (relevé des empreintes digitales et de la photo des étrangers ayant bénéficié de l'aide au retour) : adopté (p. 2322)

Rappel au règlement

M. Serge Blisko proteste contre le vote, au milieu de la nuit, d'un cavalier législatif autorisant les statistiques ethniques [19 septembre 2007] (p. 2322)

Adt n° 55 de la commission (traitements de données nécessaires à la conduite d'études sur la diversité des origines) (p. 2323) : adopté (p. 2324)

Adt n° 209 de M. Thierry Mariani (subordination à une condition de régularité du séjour du droit d'un étranger à l'hébergement d'urgence) : adopté (p. 2325)

Titre

Adt n° 253 de M. Patrick Braouezec (supprimer les mots : "la maîtrise de") : rejeté (p. 2325)

Adt n° 254 de M. Patrick Braouezec (supprimer les mots : ", à l'intégration") : rejeté (p. 2325)

Seconde délibération

Article 2 (modulation de la condition de ressources pour bénéficier du regroupement familial en fonction de la taille de la famille) : adopté après modification (p. 2325)

Intervenant : M. Brice Hortefeux (p. 2325)

Adt n° 1 du Gouvernement : adopté (p. 2325)

Explications de vote et vote [19 octobre 2007] (p. 2325)

Explications de vote

M. Éric Ciotti (p. 2325) ; M. Nicolas Perruchot (p. 2326) ; Mme George Pau-Langevin (p. 2326) ; M. Patrick Braouezec (p. 2326)

Vote des groupes

Groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire : pour : M. Éric Ciotti (p. 2326)

Groupe Nouveau Centre : pour : M. Nicolas Perruchot (p. 2326)

Groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche : contre : Mme George Pau-Langevin (p. 2326)

Groupe Gauche démocrate et républicaine : contre : M. Patrick Braouezec (p. 2327)

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2327)

EXAMEN DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE

Avant la mise aux voix du texte de la commission mixte paritaire [23 octobre 2007] (p. 3031)

Présentation du rapport de la commission mixte paritaire

M. Thierry Mariani (p. 3031)

Intervention du Gouvernement

M. Brice Hortefeux (p. 3033)

Exception d'irrecevabilité : rejetée (p. 3038)

Soulevée par M. Jean-Claude Sandrier (p. 3035)

Soutenue par M. Patrick Braouezec (p. 3035)

Explications de vote : M. Éric Diard (p. 3037) ; M. Serge Blisko (p. 3037)

Question préalable : rejetée (p. 3041)

Opposée par M. Jean-Marc Ayrault (p. 3038)

Soutenue par Mme George Pau-Langevin (p. 3038)

Explications de vote : M. Éric Ciotti (p. 3040) ; Mme Marietta Karamanli (p. 3041) ; M. Patrick Braouezec (p. 3041)

Discussion générale

M. Jean-Paul Lecoq (p. 3041) ; M. Éric Ciotti (p. 3042) ; Mme Marietta Karamanli (p. 3044) ; M. Patrick Braouezec (p. 3045)

Explications de vote et vote [23 octobre 2007] (p. 3064)

Intervention du Gouvernement

M. Brice Hortefeux (p. 3064)

Explications de vote

M. Noël Mamère (p. 3067) ; M. François Sauvadet (p. 3068) ; M. Éric Ciotti (p. 3069) ; M. Serge Blisko (p. 3070)

Vote des groupes

Groupe Gauche démocrate et républicaine : contre : M. Noël Mamère (p. 3067)

Groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire : pour : M. Éric Ciotti (p. 3070)

Groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche : contre : M. Serge Blisko (p. 3070)

Adoption, au scrutin public, de l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte de la commission mixte paritaire (p. 3071)